



Arbre à palabre, Palaver tree

CONSTITUTIONAL OPTIONS PROJECT

DOCUMENT DE REFLEXION SUR LES POLITIQUES DE PAIX : GESTION DES DEUX SOUS-SYSTÈMES ÉDUCATIFS

NOTE D'INFORMATION

Ce Document de Réflexion commence par examiner le *principe directeur* des lois camerounaises, celui qui régit la coexistence dans le pays de deux sous-systèmes éducatifs - l'un en Anglais et l'autre en Français. La Loi d'Orientation de l'Éducation de 1998 et les dispositions relatives au Statut Spécial du Code des Collectivités Territoriales Décentralisées (2019) énoncent toutes deux ce principe selon lequel chaque sous-système éducatif a droit à la « préservation de ses spécificités ». Le Document passe ensuite en revue le degré de conformité avec ce principe avant le début de la crise dans trois domaines : la formation des enseignants de l'enseignement secondaire, le contenu de l'enseignement technique et professionnel, et le déploiement des enseignants stagiaires - il conclut que le degré de conformité était précaire.

Le Document retrace les trajectoires historiques divergentes des sous-systèmes éducatifs en Français et en Anglais depuis leur introduction au Cameroun il y a 100 ans, et en s'appuyant sur les données des Ministères sectoriels en charge de l'Éducation du Cameroun, il présente certains indices de différences dans le rendement interne entre les 2 sous-systèmes. Le sous-système éducatif Anglophone est plus performant que le sous-système éducatif Francophone quand on mesure le taux de survie en scolarisation (le nombre d'abandons dans un cycle scolaire donné), le taux de redoublement des classes, et le taux moyen de promotion à la classe supérieure.

Un engagement clé pour résoudre le conflit autour des systèmes éducatifs au Cameroun, réaffirmé lors du Dialogue National, et intégré dans les dispositions sur le Statut Spécial du Code sur les Collectivités Territoriales Décentralisées, est que, afin de respecter les particularités du système éducatif anglo-saxon, ces *particularités seront précisées* dans un texte particulier ultérieur – qui en d'autres termes, identifiera ce qui rend les sous-systèmes

anglophone et francophone différents. Pour apporter quelques éléments de réponse à la question de savoir : « *qu'est-ce qui différencie l'éducation dans le système Anglais/Anglo-Saxon de l'éducation dans le système Français/Continental, et y a-t-il véritablement quelque chose de différent entre les deux ?* », le Document de Réflexion s'appuie sur des études menées par des experts dans *l'Éducation et la Pédagogie Comparées*. Il s'agit du domaine spécialisé qui étudie les différences et les similitudes dans l'art de l'enseignement et des techniques pour dispenser l'enseignement formel, entre les pays et les systèmes éducatifs du monde entier.

Plus précisément, le Document s'inspire largement d'études comparatives directes sur l'éducation, réalisées par des experts universitaires en éducation comparée Britanniques et Français, qui ont procédé à des comparaisons directes des systèmes éducatifs en Angleterre et en France. Avec la mise en garde que les variantes Camerounaises des sous-systèmes éducatifs en Anglais et Français ont subi l'influence des orientations pédagogiques spécifiquement Camerounaises, il identifie néanmoins certains traits qui sont uniques aux systèmes éducatifs Anglo-Saxons et Français à travers le monde - qui signalent leurs particularités. Tout en soulignant que ces différences dans l'éducation sont elles-mêmes enracinées dans, et sont le produit des mentalités culturelles différentes sur le fonctionnement de la société en dehors de l'école, le Document identifie **47** traits particuliers, à travers **10** grands domaines thématiques, dans lesquels les conceptions *classiques* Anglo-Saxonnes et Françaises de l'éducation sont différentes.

S'agissant de l'éducation en tant que moteur de conflit, le Document démontre que dans les pays officiellement multilingues (tels que le Canada, l'Afrique du Sud, la Belgique), les questions de concurrence et de prééminence entre les langues d'enseignement dans le système éducatif sont contentieuses et conflictogènes : cette vulnérabilité aux conflits doit être intégrée dans la planification sectorielle de l'éducation au Cameroun. Il rappelle également que les divergences sur les systèmes éducatifs sont présentes depuis la réunification du Cameroun - ses dirigeants fondateurs étant en désaccord dès 1961 sur leurs visions de l'éducation.

Le Document fait également valoir que résoudre les divergences sur la gestion de l'éducation est *essentielle* à la résolution de la crise. Dans les conflits d'autonomie, le contrôle de l'éducation est un domaine essentiel pour préserver l'identité et pour la survie culturelle. En plaçant les préoccupations relatives au système éducatif Anglo-Saxon *bien au-delà des revendications syndicales* des enseignants, le Document infirme l'étonnement souvent exprimée sur comment de telles revendications ont pu déboucher sur un *conflit politique*. Dans la crise du NO&SO, les enjeux sont encore plus élevés car l'éducation était un atout spécifique des deux régions avant la crise, expliquant leur niveau de Capital Humain particulièrement élevé.

Compte tenu de l'étendue nationale actuelle, et de la demande croissante à l'échelle nationale pour le système éducatif Anglo-Saxon, le Document recommande que le rôle optimal des régions du NO et SO sur ledit système éducatif est qu'elles devraient avoir une

voix majeure sur les politiques publiques en rapport avec ce sous-système, qui devra rester cependant un atout national, accessible à l'échelle nationale.

Le Document conclut en examinant l'évolution des tendances démographiques de l'adhésion entre les sous-systèmes éducatifs au Cameroun. Il commence à quantifier les flux migratoires entre sous-systèmes éducatifs, précédemment documentés de manière anecdotique, notamment des parents historiquement locuteurs du français qui inscrivent leurs enfants dans le sous-système éducatif anglophone. Il démontre que cette tendance a eu lieu dans l'enseignement maternel, primaire et secondaire - et souligne l'importance de surveiller les effectifs, puisque des basculements majeurs du sous-système francophone (majoritaire) vers le sous-système anglophone (minoritaire) peuvent submerger les capacités d'accueil de ce dernier.

Le Document préconise des études prévisionnelles sur la demande pour les langues d'enseignement et d'apprentissage au Cameroun, afin d'établir des estimations plus précises de la demande des langues d'enseignement aux niveaux primaire, secondaire et universitaire. Il recommande une compréhension plus nuancée des identités qui se développent avec les évolutions dans les langues d'enseignement, afin de les rendre plus cohésives pour la Nation. Le Document appelle également à passer en revue les politiques relatives aux langues d'enseignement et d'apprentissage dans les Universités bilingues où les deux langues sont utilisées indistinctement.